

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION D'ARTENAY



www.sirtomra.fr

ANNEE 2013

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



SIRTOMRA

Mairie annexe – 6 rue Félix Desnoyers – 45170 Neuville aux Bois

Tel 02.38.91.58.95

sirtomra@wanadoo.fr

Fax 02.77.27.65.48

TABLE DES MATIERES

I- PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

- 1 - Périmètre de la collectivité
- 2 - Représentants de la collectivité
- 3 - Compétences exercées par la collectivité.

II- ORGANISATION DU SERVICE

- 1- Caractéristiques des collectes
- 2- Caractéristiques du réseau de déchetteries
- 4- Evolution des tonnages de déchets collectés
- 5- Flux des déchets/Modes de traitement
- 6- Modes de valorisation
- 7- Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement
- 8- Refus de tri

III- COUT DU SERVICE

- 1-Principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat en 2013
 - 1.1 Principales prestations de services rémunérées en 2013
 - 1.2 Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA en 2013
 - 1.3 Participation au syndicat de traitement (BGV)
- 2-Indicateurs économiques

IV- MESURES DE PREVENTION

- 1- Mesures de prévention /risques sur la santé
- 2- Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)

V- COMMUNICATION

VI- TABLEAU DE BORD DE SYNTHESE

- 1- Caractéristiques du syndicat de collecte
- 2- Indicateurs techniques sur les opérations de collecte
- 3- Indicateurs économiques

I- PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

1 - Périmètre de la collectivité

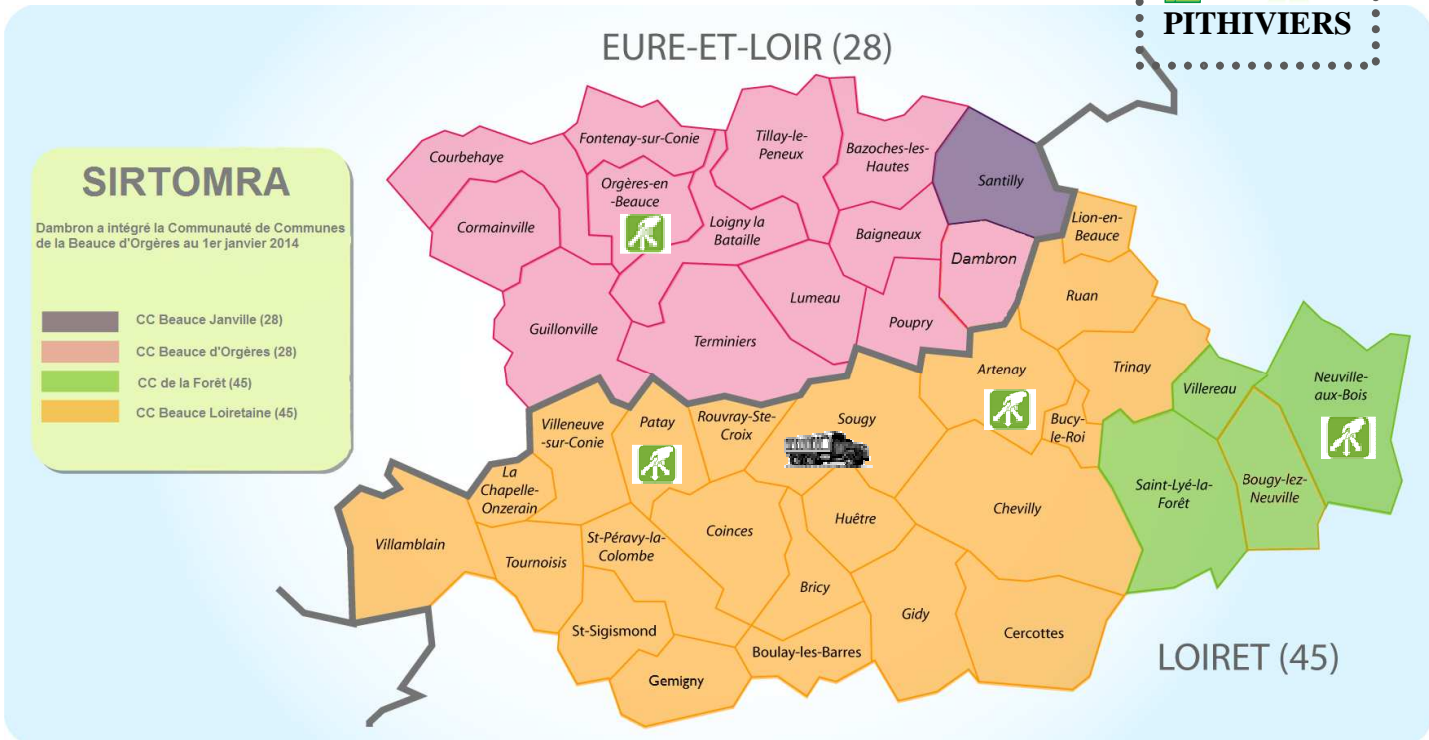
Le SIRTOMRA est un syndicat mixte de ramassage et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe 40 communes, réparties en 4 communautés de communes et 1 commune indépendante.

<i>LOIRET</i>		<i>EURE ET LOIR</i>	
<i>Communauté de communes de la Beauce Loirétaine</i>		<i>Commune indépendante</i>	
Artenay	1 842 hab.	Dambron	89 hab.
Boulay les Barres	1 142 hab.	<i>Communauté de communes de la Beauce de Janville</i>	
Bricy	544 hab.	Santilly	352 hab.
Bucy le Roi	189 hab.	<i>Communauté de communes de la Beauce d'Orgères</i>	
Cercottes	1 289 hab.	Baigneaux	230 hab.
Chevilly	2 571 hab.	Bazoches les Hautes	354 hab.
Coinces	561 hab.	Courbehaye	129 hab.
Gemigny	231 hab.	Cormainville	236 hab.
Gidy	1 626 hab.	Fontenay sur Conie	156 hab.
Huêtre	271 hab.	Guillonville	442 hab.
La Chapelle Onzerain	115 hab.	Loigny la Bataille	222 hab.
Lion en Beauce	145 hab.	Lumeau	185 hab.
Patay	2 075 hab.	Orgères en Beauce	1 114 hab.
Rouvray Sainte-Croix	138 hab.	Poupry	105 hab.
Ruan	236 hab.	Terminiers	974 hab.
Saint Pérvy La Colombe	714 hab.	Tillay le Peneux	346 hab.
Saint Sigismond	305 hab.		
Sougy	864 hab.		
Tournoisis	374 hab.		
Trinay	221 hab.		
Villamblain	274 hab.		
Villeneuve sur Conie	207 hab.		
<i>Communauté de communes de la Forêt</i>			
Bougy lez Neuville	188 hab.		
Neuville aux Bois	4 170 hab.		
Saint Lyé La Forêt	1 100 hab.		
Villereau	403 hab.		

*Source : Recensement INSEE 2011

La population desservie est de 26 729* habitants, en croissance, répartis sur 10 045 foyers. Le territoire couvre 719 Km². Le contexte est semi-rural à rural, avec une densité de 37,17 habitants au Km².

Territoire du SIRTOMRA et principaux équipements



Déchetteries



Ancien quai de transfert



Centre de Valorisation Energétique (CVE)



Centre de Valorisation Matière (CVM)

Les déchetteries et le quai de transfert (fermé en 2007) sont la propriété du SIRTOMRA.



2 - Représentants de la collectivité

Comité syndical

Chaque commune est représentée par deux délégués titulaires et deux suppléants (voir liste au dos du rapport).

Le comité syndical règle par ses délibérations notamment,

- le vote du budget,
- l'institution et la fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- l'approbation du compte administratif,
- les dispositions à caractère budgétaire prises par le syndicat,
- les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- l'adhésion du syndicat à un établissement public,
- la délégation de la gestion d'un service public.

Bureau syndical

Le comité syndical élit en son sein le président, le bureau et quatre vice-présidents.

Président	M. Richard Jean-Louis	Neuville aux Bois
Vice-Présidents	M. Gudin Pascal	Artenay
	M. Peigné Marcel	Bazoches les Hautes
	M. Lafage Claude	Patay
	M. Arrachart Patrice	Sougy
Membres	M. Bruneau Antoine	Tillay le Péneux
	Mme Guillard Annick	Orgères en Beauce
	M. Lachaume Jean-Paul	Santilly
	M. Lanson Christian	Boulay les Barres
	M. Lopes Jean-Michel	Gidy
	M. Marcoult Bernard	Villereau
	M. Perdereau Louis Robert	Bricy
	M. Ruyffelaere David	Villamblain
M. Seugé Jean Pierre	Courbehaye	

Délégués à BGV

BGV est le syndicat de traitement auquel le SIRTOMRA a délégué sa compétence traitement (valorisation/élimination des ordures ménagères et tri de la collecte sélective)

M. Richard	Neuville aux Bois
M. Lachaume	Santilly
M. Peigné	Bazoches les Hautes
M. Marcoult	Villereau
M. Gudin	Artenay
M. Arrachard	Sougy
M. Bruneau	Tillay le Péneux
Mme Billard	Artenay

3 - Compétences exercées par la collectivité.

Le SIRTOMRA assure, via des marchés publics de services passés avec des entreprises privées :

- La collecte des ordures ménagères en porte à porte,
- La collecte des emballages recyclables (hors verre) et des journaux en porte à porte,
- La collecte du verre en apport volontaire,
- La collecte des papiers (JRM) en apport volontaire, jusqu'au 31 mars 2013
- La collecte des TLC (textiles, linge et chaussures) en apport volontaire
- La gestion des déchetteries.

Bref historique

- 1971 Création du S.I.R.T.O.M. de la Région d'Artenay.
Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour le verre.
- 1973 Construction de l'usine de traitement à Sougy pour le broyage des ordures ménagères avant leur mise en décharge sur le même site.
- 1994 Ouverture de 3 déchetteries dans les communes chefs-lieux de cantons (Artenay, Patay et Neuville aux Bois).
- 1996 Equipement du quai de transfert de Sougy pour la compaction des ordures ménagères avant transport pour mise en décharge à Mézières les Cléry.
- 1999 Mars : ouverture de la 4^{ème} déchetterie à Orgères en Beauce.
Décembre : signature du Contrat Programme de Durée Eco-Emballages.
- 2000 Juillet : démarrage de la collecte sélective. Convention pour le traitement des déchets à Saran. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour les journaux, magazines.
- 2003 Septembre : avec le SITOMAP (Pithiviers) et le SICTRM de la Vallée du Loing, création du syndicat mixte de traitement des déchets « Beauce Gâtinais Valorisation » (BGV). Le Sirtomra a délégué sa compétence « Traitement » à BGV.
- 2005 1^{er} janvier : les déchets d'emballages (sauf verre) et journaux-magazines sont triés à Pithiviers. Les ordures ménagères sont toujours traitées à Saran.
- 2007 Fermeture du quai de transfert de Sougy au 1^{er} avril. Les bennes partent de l'UTOM de Saran, où un quai de transfert provisoire est installé pour les emballages recyclables.
- 2008 Au 1^{er} octobre, les ordures ménagères sont incinérées au centre de valorisation énergétique (CVE) de Pithiviers.
Au 1^{er} novembre, le point de départ des bennes de collecte est installé à Pithiviers, les équipes de collecte changent.
- 2009 Au 1^{er} janvier, collecte des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) en déchetteries (convention OCAD3E/EcoLogic).
Au 1^{er} avril, démarrage de la collecte multi-matériaux (emballages hors verre et journaux) en porte à porte.
- 2010 Réhabilitation des déchetteries de Neuville aux Bois (1^{er} trimestre) et Patay (4^e trimestre).
- 2011 Réhabilitation des déchetteries d'Artenay (1^{er} trimestre) et Orgères en Beauce (4^e trimestre).
- 2012 Fin des travaux de réhabilitation des déchetteries. Etude sur les modalités de collecte.
- 2013 Au 1^{er} avril nouveau marché de collecte : totalité du territoire en C1. Suppression des colonnes d'Apport Volontaire pour le papier.**

Répartition des compétences

	OM	Emballages recyclables + JRM	Verre	Déchets apportés en déchetteries	Déchets dangereux	Encombrants	
Mode d'organisation	PàP	PàP	AV	Déchetteries	Déchetteries	PàP	
Collecte							
Transfert							
Traitement							
	Opération assurée par le SIRTOMRA						Opération assurée par d'autres collectivités (Communes ou Communautés de Communes)
	Opération assurée par BGV						

II- ORGANISATION DU SERVICE

1- Caractéristiques des collectes

Collecte en porte à porte (PàP)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie
OMR	Véolia Soccoim	C1 et C2 (1er trim.) C1 (2è,3è et 4è trim.)	Variable	100
Collecte sélective emballages + JRM	Véolia Soccoim	C1	Bac gris/ couvercle jaune	100
Collecte en apport volontaire (AV)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	Densité de dotation
Collecte sélective verre 1er trimestre 2013	Paté Environnement	C0,125 à C1	Colonnes vertes	1 colonne/ 356 habitants
Collecte sélective JMR 1er trimestre	Paté Environnement	C0,125 à C1	Colonnes vertes	1 colonne/ 356 habitants
Collecte sélective verre 2è, 3è et 4è trimestre	Véolia Soccoim	C0,125 à C1	Colonnes vertes	1 colonne/ 356 habitants

2- Caractéristiques du réseau de déchetteries

Nombre de déchetteries	4
Tonnage global entrant (tonnes)	9 663
Maitrise d'ouvrage "bas de quai"	SIRTOMRA
Maitrise d'ouvrage "haut de quai"	SIRTOMRA
Mode d'exploitation "haut de quai"	Prestataire Veolia Environnement (Soccoim)
Mode d'exploitation "bas de quai"	Prestataire Veolia Environnement (Soccoim)
Jours d'ouverture	2 à 3,5 jours/semaine
Nombre de visites 2013	67 764
Accueil déchets dangereux des ménages	oui
Accès professionnels	oui

3- Tonnages des différents flux collectés

Tonnages de déchets collectés	2013		2012		2011		2010	
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.
OMR	5335	199,58	5 565	217,00	5 635	219,71	5 657	229,62
MM (emballages + JRM)	1184	44,31	963	37,56	930	36,24	905	36,74
JRM en apport volontaire	93	3,48	330	12,88	347	13,52	413	16,77
Verre	875	32,73	817	31,84	875	34,11	824	33,45
Déchets apportés en déchetteries	9663	361,52	8 669	338,04	8 344	325,35	7 829	317,81
TOTAL	17150	641,62	16 344	637,33	16 129	628,94	15 628	634,39

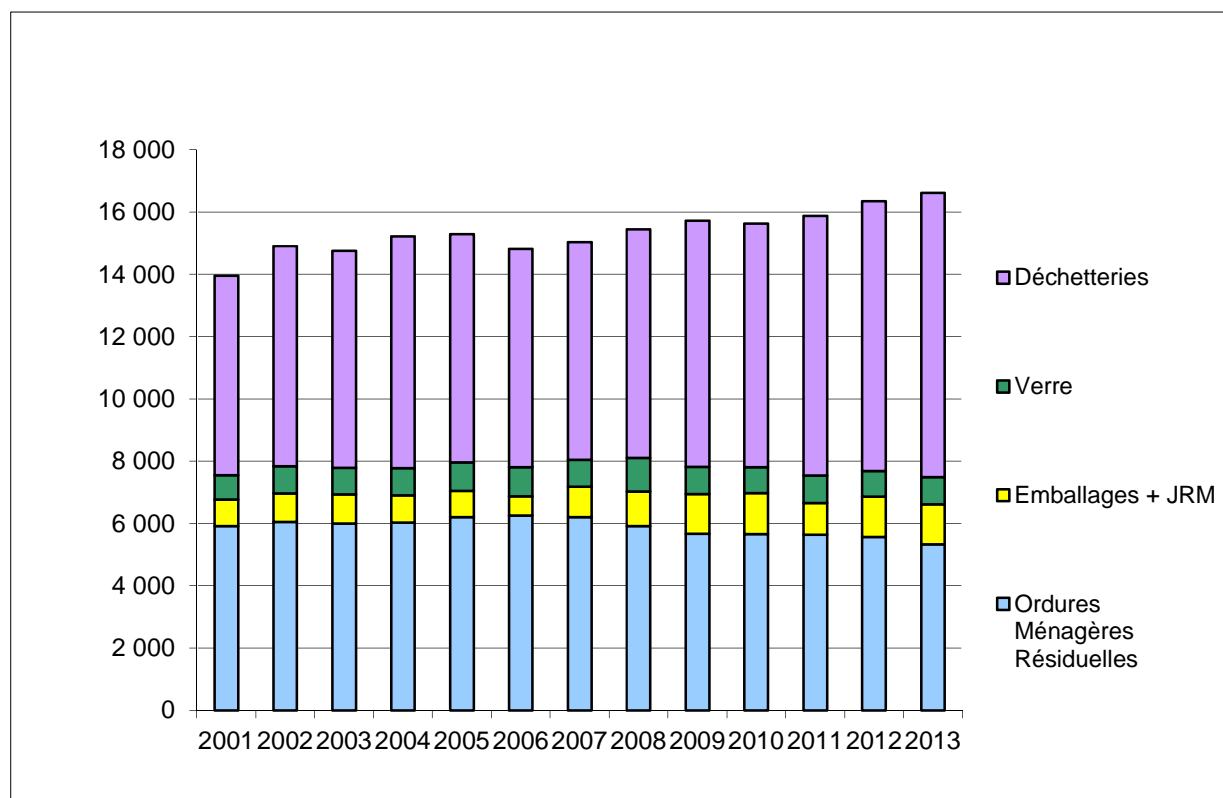
Population 2010 : 24 635 habitants

population 2011-2012 : 25 645 habitants

population 2013 : 26 729 habitants

4- Evolution des tonnages de déchets collectés

- Sur le territoire



- Comparaison aux données nationales et aux recommandations du Grenelle.

Kg/hab/an	OMR	Emballages + JMR	Verre	Déchetterie	Total
Moyennes Nationales*	288	46,1	38,2	225	597,3
SIRTOMRA	200	47,8	32,7	361	641,5
Ecart	- 88	+ 1,7	- 5,5	+ 136	+ 44,2

*données ADEME, ECO-EMBALLAGE

OMR = La tendance à moins produire d'ordures ménagères résiduelles se confirme d'année en année. Une tendance qui va dans le sens du Grenelle.

EMBAL + JMR = Le tri des emballages et des journaux stagne et reste proche de la moyenne nationale. Il reste une marge de progrès pour atteindre l'objectif fixé par le Grenelle.

VERRE = Des efforts de communication et sensibilisation (activés début 2014) devraient porter leurs fruits pour améliorer les résultats.

DECHETTERIE = De très importants apports de gravats et de déchets verts font exploser les tonnages et peuvent s'expliquer par la typologie du territoire.

5- Flux des déchets/Modes de traitement

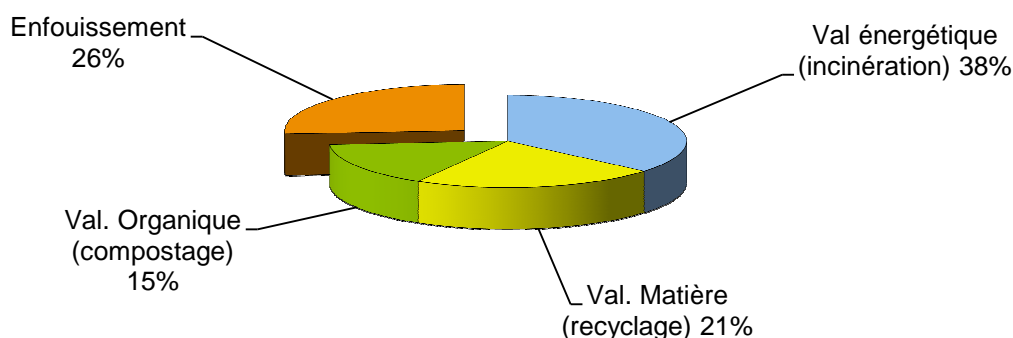
Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Kg/hab	Destination des déchets collectés
OMR	PàP	5 335	200	CVE de Pithiviers (incinération)
Verre	AV	875	33	Recycleurs divers (SGE)
Journaux	AV	93	4	Centre de tri de Pithiviers/Recyclage
Emballages + Journaux	PàP	1 184	44	Centre de tri de Pithiviers/Recyclage
Déchets verts	Déchetteries	2 650	99	compostage
Gravats	Déchetteries	3 059	114	CET III de Dadonville/enfouissement
Tout venant	Déchetteries	1 437	54	Enfouissement ou tri
Tout venant incinérable	Déchetteries	828	31	CVE de Pithiviers (incinération)
Ferraille	Déchetteries	393	15	Recyclage
Bois	Déchetteries	703	26	Recyclage
Cartons	Déchetteries	254	9	Recyclage
Cartouches d'encre	Déchetteries	0,59	0,02	Recyclage/incinération
Dosettes Nespresso	Déchetteries	1,82	0,07	Recyclage
Piles	Déchetteries	2,54	0,09	Recyclage
Huiles de vidange	Déchetteries	18	0,65	Recyclage
Huiles de cuisine	Déchetteries	1,80	0,07	Recyclage
Batteries *	Déchetteries	-	-	Recyclage
DEEE	Déchetteries	216	8	Recyclage
TLC (textiles)	Déchetteries	51	1,93	Réutilisation, recyclage
Autres DDM	Déchetteries	47	1,77	Recyclage ou élimination selon nature
TOTAL		17 150	642	

* Les vols récurrents en déchetteries n'ont pas permis d'évacuer les batteries collectées

6- Modes de valorisation

295 tonnes de « recyclables » passées sur le tapis de tri étaient des « refus » qui ont finalement été incinérés.

Mode de traitement	Tonnage (t)	Kg/hab	Pourcentage
Valorisation énergétique (incinération)	6 505	244	37,93%
Recyclage	3 499	131	20,40%
Compostage	2 650	99	15,45%
Elimination (enfouissement,...)	4 496	168	26,22%



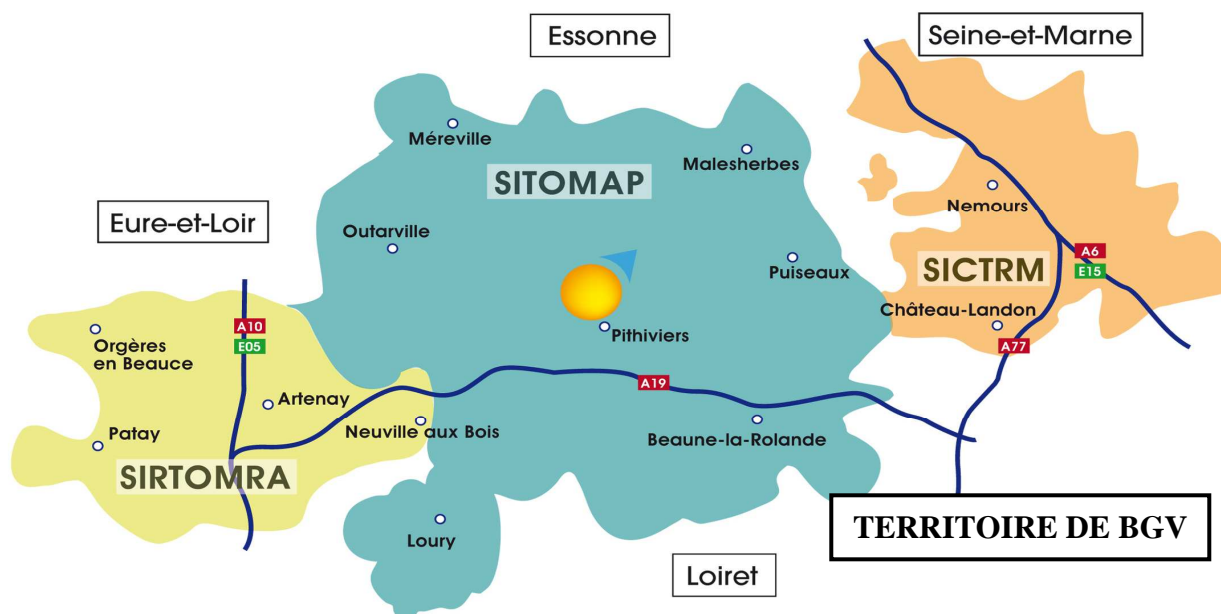
100 % des déchets collectés en porte à porte et points d'apport volontaire sont valorisés

53.47 % des déchets apportés en déchetteries sont valorisés

Le taux global de valorisation est de 73,79 %

Contre 76,13% en 2012. Baisse due à la forte augmentation des apports en tout-venant (+26%) et des gravats (+11%), qui vont en enfouissement.

7- Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement



Le syndicat de traitement **Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)** regroupe le territoire des trois syndicats de collecte : SICTRM, SITOMAP et SIRTOMRA. Installé à Pithiviers, il s'est doté d'un outil de traitement appelé BEGEVAL, composé :

- d'un centre de valorisation matière qui trie les emballages issus de la collecte sélective, les journaux-magazines et les cartons de déchetteries,
- d'un centre de valorisation énergétique qui incinère les ordures ménagères résiduelles (OMR) et le tout-venant incinérable des déchetteries.

*Centre de valorisation
énergétique*



La fosse (4 000 m³)



La grille du four de l'une des deux lignes d'incinération

*Centre de valorisation
matière*



Cellules de tri

8- Refus de tri

Depuis le 1^{er} janvier 2009, douze caractérisations minimum sont faites chaque année sur les emballages ménagers livrés au centre de tri.

Méthode de caractérisation

Un échantillon d'au moins 40 kilogrammes de déchets de collecte sélective livrés par le SIRTOMRA est prélevé dès l'arrivée de la benne de collecte au centre de tri, puis trié par type de matériau. Chacun est pesé afin de déterminer sa proportion dans l'échantillon.

Ces valeurs sont appliquées mensuellement aux tonnages apportés afin de répartir équitablement les matériaux revendus entre les trois syndicats de collecte.

Les erreurs de tri, séparées et quantifiées, constituent le **refus de tri**, exprimé en pourcentage.

Résultats

Les résultats du SIRTOMRA pour l'année 2013 sont les suivants :

2013		2012	
Taux de refus dans la fraction "multimatériaux" (emballages + journaux)		Taux de refus dans la fraction "multimatériaux" (emballages + journaux)	
Date	% refus	Date	% refus
10-janv-13	17,49%	26-janv-12	11,55%
14-janv-13	18,61%	30-janv-12	17,55%
07-févr-13	4,01%	09-févr-12	12,60%
15-févr-13	17,16%	17-févr-12	22,36%
08-mars-13	20,05%	09-mars-12	12,87%
11-mars-13	14,50%	12-mars-12	17,36%
03-avr-13	14,47%	13-avr-12	18,54%
11-avr-13	8,65%	19-avr-12	17,93%
21-mai-13	23,53%	22-mai-12	15,37%
28-mai-13	15,13%	30-mai-12	20,80%
05-juin-13	10,66%	06-juin-12	28,69%
19-juin-13	12,77%	13-juin-12	18,30%
04-juil-13	20,56%	05-juil-12	12,42%
10-juil-13	13,19%	11-juil-12	11,89%
04-sept-13	21,98%	05-sept-12	18,95%
12-sept-13	14,78%	13-sept-12	23,98%
03-oct-13	22,72%	04-oct-12	10,18%
11-oct-13	16,22%	12-oct-12	20,36%
MM 2013	15,92%	MM 2012	17,32%

La qualité de la collecte sélective s'est améliorée en 2013.

L'objectif de passer en dessous de 15% de refus est presque atteint, il faut perdurer dans ce sens et conserver le bon geste de tri. Rappelons que, le refus de tri « compte double » (facturé une fois au tri et une fois à l'incinération).

III- COUT DU SERVICE

1- Principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat en 2013

1.1 Principales prestations de services rémunérées en 2013

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Type et durée du contrat	Échéance	Montant annuel (K€ TTC)	Evolution 2013/2012
Collecte en porte à porte OM et multimatériaux (+ verre depuis le 1er avril)	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	31/03/2018 à 2020	810,68	- 3,95%
Collecte en apport volontaire (Verre et JRM)	Paté SAS	MP 5 + 2 ans	31/03/2013	9,94	- 77,92%
Transfert verre (Chaingy)	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	31/03/2018 à 2020	1,34	- 75,49%
Exploitation déchetteries	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	28/02/2015 à 2017	581,77	+ 9,26%
Collecte et traitement DMS	SOA	MP 5 + 2 ans	28/02/2015 à 2017	53,25	+ 7,07%
TOTAL				1 456,98	- 1,39%
Entretien et analyses quai de transfert de Sougy	Seror, Eurofins, Pescheteau Paysages	Contrats 1 à 3 ans	31/12/2013	5,77	Montant remboursé par BGV

La mise en application du nouveau marché de collecte en porte à porte et apport volontaire du verre a permis de réaliser une économie significative qui a été très largement absorbée par la nette augmentation du coût d'exploitation des déchetteries due à l'explosion des tonnages.

A noter que le poste collecte et traitement des DMS devrait nettement diminuer grâce à la mise en place, au 1^{er} janvier 2014, d'une convention avec l'éco-organisme chargé de la REP (responsabilité élargie du producteur) pour les déchets toxiques diffus des ménages.

1.2 Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA en 2013

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Montant annuel (K€ TTC)
Achat bacs roulants CS	Plastic Omnium	13,50
Pièces détachées pour bacs CS	Temaco	0,57
Plantation haie Déchetterie Patay	Pescheteau	0,57
Rayonnage bureau	Bruneau	1,43
Droits logiciel de gestion	Segilog	1,08
TOTAL		17,15

1.3 Participation au syndicat de traitement (BGV)

Participation 2013 K€ TTC	Reversement du trop-perçu 2012 K€ TTC	Charge 2013 K€ TTC
1 783,89	152,21	1 631,68

2- Indicateurs économiques

Les investissements, les amortissements et autres opérations d'ordre ne sont pas pris en compte dans ces calculs de coût d'exécution du service. Les sommes correspondantes font cependant partie intégrante du budget et doivent être immobilisées.

La collectivité n'étant pas assujettie à la TVA, tous les coûts sont exprimés TTC.

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2013		2012		(2011)		(2010)	
	K€	€/hab.	K€	€/hab.	K€	€/hab.	K€	€/hab.
Somme des charges	3 436,34	128,56	3 366,12	131,26	3 222,50	125,66	2 805,39	113,88
Recettes industrielles	- 256,42	9,59	- 303,57	11,84	- 473,13	18,45	- 267,66	10,87
Coût technique	= 3 179,92	118,97	= 3 062,55	119,42	2 749,37	107,21	= 2 537,73	103,01
Soutiens	- 407,55	15,25	- 411,44	16,04	- 339,75	13,25	- 237,89	9,66
Coût partagé	= 2 772,37	103,72	= 2 651,11	103,38	2 409,62	93,96	= 2 299,84	93,36
Subventions	- 1,05	0,04	- 6,70	0,26	- 0,70	0,03	- 0,50	0,02
Coût aidé	= 2 771,32	103,68	= 2 644,41	103,12	2 408,92	93,93	= 2 299,34	93,34

TEOM	2 866,50	107,24	2 924,99	114,06	2 826,39	110,21	2 954,56	119,93
------	----------	--------	----------	--------	----------	--------	----------	--------

Coût aidé hors contribution à BGV	1 139,64	42,63	1 167,86	45,54	1 129,04	44,03	1 117,17	45,35
-----------------------------------	----------	-------	----------	-------	----------	-------	----------	-------

population 2010 : 24 635 habitants

population 2011-2012 : 25 645 habitants

population 2013 : 26 729 habitants

Les recettes industrielles comprennent :

- La facturation des professionnels en déchetterie,
- La vente de ferrailles de déchetterie,
- Le remboursement de BGV pour la post-exploitation du quai de transfert de Sougy,
- Le trop-perçu de contribution versé à BGV pour l'année N-1,
- La participation du SITOMAP pour l'accès des usagers des communes de son territoire à la déchetterie de Neuville aux Bois.

NB : La revente des matériaux de recyclage est déduite du coût d'exploitation du CVM appelé par BGV.

Les soutiens sont constitués des versements perçus pour les performances de tri et les efforts de communication de la part de :

- Eco-Emballage,
- Eco-Folio,
- OCAD3E,
- Eco TLC.

IV- MESURES DE PREVENTION

Les collectivités et établissements publics en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers doivent prendre des mesures pour prévenir les risques sur la santé de l'homme et sur l'environnement, des opérations d'élimination des déchets ménagers. Il est aussi de leur devoir, de prévenir la production des déchets : prévention quantitative et qualitative.

1- Mesures de prévention /risques sur la santé

- Collecte des DASRI (piquants/coupants) en déchetterie d'Orgères en Beauce, grâce au conseil général et au SDIS d'Eure et Loir, en collaboration avec la pharmacie locale.
- Aménagement avec les communes, des circuits de collecte pour améliorer la sécurité des ripeurs et respecter la recommandation de la CRAM et le code du travail.
- Le CVE de Pithiviers traite (entre autres) les ordures ménagères du SIRTOMRA. Il respecte très largement les normes européennes d'émissions (rejets gazeux, liquides et solides). Les eaux industrielles sont en circuit fermé. La chaleur produite est valorisée par co-génération (vente de vapeur et d'électricité).
Les autres mesures de prévention du syndicat de traitement figurent au rapport annuel de BGV.

2- Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)

- Animations en milieu scolaire sur le recyclage (Rouletaboule, atelier de fabrication de papier recyclé), et le compostage des déchets fermentescibles.
- Animations de promotion de la réduction des déchets à la source.
- Subvention versée aux particuliers à l'achat de composteurs pour favoriser le traitement à domicile des déchets fermentescibles et réduire ainsi les quantités de déchets à collecter et incinérer. 99 subventions versées en 2013, (598 depuis le début de l'opération en 2008).
- Signature d'une convention avec Eco TLC et d'un contrat avec Eco-textile pour la collecte des textiles, linge et chaussures.
- Diverses actions de sensibilisation des usagers à la collecte sélective.
- Bennes de collecte loguées :

Trier c'est préserver



Jeter c'est gâcher

V- COMMUNICATION

Création et mise en place de quatre « totem de tri » mis à disposition des communes lors de manifestations.



Stand sur la foire à la brocante de Courbehaye



Des expos avec des jeux éducatifs



Animation en pied d'immeuble



Visite de Bégéval

Actions de communication et de sensibilisation

- ✓ Sensibilisation au tri des déchets en porte à porte des usagers,
- ✓ Actions de communication en direct avec les bailleurs sociaux,
- ✓ Rencontre avec les habitants pendant des manifestations sportives, culturelles ou festives dans les communes du territoire,
- ✓ Action en milieu scolaire et périscolaire,
- ✓ Encadrement de visites du site « Bégéval » à Pithiviers.

VI- TABLEAU DE BORD DE SYNTHESE

1- Caractéristiques du syndicat de collecte

- **Nom** : SIRTOMRA (Syndicat Intercommunal mixte de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay)
- **Compétences** : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Le traitement est délégué à BGV.
- **Nombre de communes** : 40 (dont 4 communautés de communes et 1 commune indépendante)
- **Taux d'habitat vertical** : 1,61% (INSEE 1999)
- **Population desservie** : 26 729 habitants (INSEE 2011)

2- Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

Mode de gestion du service de collecte	Prestation	
Fréquence totale des collectes par semaine	1	
	2013	évolution /2012
Tonnage total de déchets collectés (PAP+AV + déchetteries)	17 150	4,92%
Ratio par habitant de déchets collectés (Kg/hab.)	642	0,50%
Ratio par habitant d'ordures ménagères résiduelles collectés kg/hab	200	- 8,04%
Ratio par habitant de biodéchets collectés	0	-
Ratio par habitant d'emballages et journaux collectés (hors verre)	48	- 4,42%
Taux de refus	15,92%	- 1,4 points
Nombre d'habitants par déchetterie	7 039	-
Ratio par habitant de déchets apportés en déchetterie kg/hab	361	6,80%
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	73,79%	- 2,34 points
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Incinération	

Population 2010 : 24 635 habitants

Population 2011-2012 : 25 645 habitants

Population 2013 : 26 729 habitants

3- Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2013		2012		(2011)		(2010)	
	K€	€/hab.	K€	€/hab.	K€	€/hab.	K€	€/hab.
Somme des charges	3 436,34	128,56	3 366,12	131,26	3 222,50	125,66	2 805,39	113,88
Recettes industrielles	- 256,42	9,59	- 303,57	11,84	- 473,13	18,45	- 267,66	10,87
Coût technique	= 3 179,92	118,97	= 3 062,55	119,42	2 749,37	107,21	= 2 537,73	103,01
Soutiens	- 407,55	15,25	- 411,44	16,04	- 339,75	13,25	- 237,89	9,66
Coût partagé	= 2 772,37	103,72	= 2 651,11	103,38	2 409,62	93,96	= 2 299,84	93,36
Subventions	- 1,05	0,04	- 6,70	0,26	- 0,70	0,03	- 0,50	0,02
Coût aidé	= 2 771,32	103,68	= 2 644,41	103,12	2 408,92	93,93	= 2 299,34	93,34

TEOM	2 866,50	107,24	2 924,99	114,06	2 826,39	110,21	2 954,56	119,93
------	----------	--------	----------	--------	----------	--------	----------	--------

Coût aidé hors contribution à BGV	1 139,64	42,63	1 167,86	45,54	1 129,04	44,03	1 117,17	45,35
-----------------------------------	----------	-------	----------	-------	----------	-------	----------	-------

Pour les indicateurs relatifs au seul traitement, se référer au rapport annuel de BGV.

PRINCIPALES ABREVIATIONS

AV	Apport volontaire
C2; C1; C0,5	Traduit la fréquence de collecte : C2 = 2 fois par semaine, C1 = une fois par semaine, C0,5 = une fois par quinzaine,
CC	Communauté de communes
CG	Conseil général
CS	Collecte sélective
CVE	Centre de Valorisation Energétique (usine d'incinération avec valorisation énergétique - électricité ou vapeur)
CVM	Centre de Valorisation Matière (centre de tri des déchets recyclables)
DDM	Déchets dangereux des ménages
DMS	Déchets ménagers spéciaux
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
EE	Eco-Emballages
EF	Eco Folio
JRM	Journaux, Revues, Magazines
MM	Multi Matériaux (collecte des emballages recyclables hors verre et des journaux, papiers dans le même bac)
MP	Marché Public
OCAD3E	Organisme chargé de l'organisation de la collecte des DEEE
OM	Ordures ménagères
OMR	Ordures ménagères résiduelles
PAP	Porte à porte
TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Délégués au SIRTOMRA

Communauté de commune de la Beauce Loirétaine				
Commune	Titulaires		Suppléants	
Artenay	M. Gudin	Mme Billard	M. Le Mette	M. Jacquet
Bougy lez Neuville	M. Bordes	M. Paty	M. Dufour	M. Jacquemont
Boulay les Barres	M. Lanson	M. Piedallu	Mme Pinsard	Mme Dumery
Bricy	M. Perdereau	M. Aubert	M. Jousset	Mme Duvallet
Bucy le Roi	Mme Guérin	M. Souchet	M. Nodimar	M. Greffin
Cercottes	M. Savouré-Lejeune	M. Léger	M. Loiseau	M. Gaullier
Chevilly	M. Jolliet	M. Texier	M. Benard	M. Lubin
Coinces	M. Della Monica	M. Hurault	M. Brossard	M. Cheneau
Gemigny	M. Terrasson	Mme Guérin	M. Florance.	M. Crombez.
Gidy	M. Lopes	M. Picard	M. Perron	M. Perdereau
Huêtre	M. Bracquemond	M. Domicent	Mme Poulain	M. Perdereau
La Chapelle Onzerain	M. Moreau	M. Chavigny	M. Tourne	M. Richer
Lion en Beauce	M. Morize	M. Paillet	Mlle Cavard	M. Dupré
Patay	M. Lafage	M. Abraham	M. Rousseau	M. Vellard
Rouvray Sainte Croix	M. Ticot	M. Gaucher	M. Papot	Mme Manchon
Ruan	M. Dreux	M. Saunier	M. Vannier	M. Vappereau
Sougy	M. Arrachart	M. Mérillon	M. Sevin	Mme Jubert
St Pérvay la Colombe	M. Barrault	M. Pelé	M. Vallot	M. Jousset
Saint Sigismond	M. Pinsard	M. Pellé	M. Sevin	Mme Boissière
Tournoisis	M. Huchet.	M. Debrée	M. Gauchard.	M. Picault
Trinay	M. Lejard	M. Fauconnier	M. Mesland	Mme Guidez
Villamblain	M. Konsler	M. Ruyffelaere	M. Claveau	Mme Georget
Villeneuve sur Conie	M. Thomain	M. Dufour	M. Marcille	M. Guérin
Communauté de communes de la Beauce d'Orgères				
Commune	Titulaires		Suppléants	
Baigneaux	M. Pierre	M. Viard	M. Doisneau	M. Chassine
Bazoches les Hautes	M. Peigné	M. Rabier	M. Johier	M. Bretheau
Cormainville	M. Marcault	M. Sicot	M. Legrand	Mme Moreau
Courbehaye	M. Seugé	M. Crosnier JP	M. Crosnier D	M. Legrand
Fontenay sur Conie	M. Harel	M. Hubert	M. Gaujard	M. Moye
Guillonville	M. Moreau	M. Hardy	M. Cottin	Mme Baron
Loigny la Bataille	M. Roger	M. Hudebine	M. Pescheteau	M. Mercier
Lumeau	M. Bracquemond	M. Duchon	M. Richard	M. Beausergent
Orgères en Beauce	Mme Gouillard	M. Legourd	M. Bourgevin T	M. Bourgevin M
Poupry	M. Proust	M. François	M. Ménard	M. Lefevre
Terminiers	M. Perdereau	M. Campagne	M. Le Louarn	M. Bichette
Tillay le Péneux	M. Côme	M. Bruneau	Mme Le Louarn	Mme Sevestre
Communauté de communes de la Beauce de Janville				
Commune	Titulaires		Suppléants	
Santilly	M. Lachaume	M. Scuri	M. Bizouarne	Mme Rousseaux
Communauté de communes de la Forêt				
Commune	Titulaires		Suppléants	
Neuville aux Bois	M. Richard	M. Dubois	M. Malécot	M. Hardouin
Saint Lyé la Forêt	Mme. Beurienne	M. Triffault		M. Martin
Villereau	M. Marcoult	M. Porthault	M. Jousset	M. Meneau
Commune Indépendante				
Commune	Titulaires		Suppléants	
Dambron	M. Boucher	Mme Denizet	M. Lesage	Mme Mesland